



JANVIER 2013

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Construire l'avenir de notre village en faisant preuve d'ambition, en rapport avec nos capacités financières, telle est notre constante préoccupation.

La recherche assidue de subvention permet à Olmeta de conserver une bonne santé financière tout en continuant à œuvrer au service de l'intérêt général et à l'amélioration de notre lieu de vie.

Traditionnellement la période des vœux est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, des réalisations, mais aussi de présenter les projets à mener.

Bonne lecture !

*Un c'hè manera di campà senza salute è speranza.*

*Allora, à tutti, vi preghemu Salute è Pace.*

*Chè 2013 sia per voi un annu pienu di salute, di gioia, di fraternità è d'amore.*

*Bon'annu !*

## **VISITES**



### **Sauveur GANDOLFI-SCHEIT**

14 janvier 2012

Comme chaque année, Monsieur le Député de Haute-Corse a fait le tour de sa circonscription.

Pour 2012 nous avons bénéficié d'une participation, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux de voirie à San Bernardino et la pose des 3 lampadaires entre Grillasca et Piazza.

### **ASSEMBLEE GENERALE** de la **Communauté des Communes du Cap Corse**



31 mars 2012

Pour les assemblées générales la CCCC se réunit alternativement dans une commune de la côte Est et de la côte Ouest.

En conséquence, après Pietracorbara, c'était à notre tour d'accueillir cette réunion très importante, puisque parmi les nombreux sujets de discussion, le budget 2012 était à l'ordre du jour.



### **Ange-Pierre VIVONI**

et **Chantal MORGANTI**

11 octobre 2012

Au cours de cette visite cantonale, après avoir fait le point sur les dossiers en cours, nous avons présenté les projets de travaux et sollicité le Département pour l'aménagement de la route du Poggio et le nettoyage du monument aux morts.

Ces opérations ont reçu un accueil favorable

## ETAT CIVIL

<b>N A I S S A N C E S</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>❑ <b>LUCAS</b> né le 6 janvier 2012, fils de Renaud et Claire CLOSON, petit frère de Rémi, petit-fils de Roselyne et Hubert EYSSAUTIER.</li><li>❑ <b>MARC-ANTOINE</b> né le 20 janvier 2012, fils de Lydia et Antoine FRANCESCHI, petit-frère de Julia, petit-fils de Jeannot et Jacqueline FRANCESCHI</li><li>❑ <b>NOLA</b> née le 14 juin 2012, fille de Jean-Yves PEREZ et Myriam MARTZOTFF, petite-fille de Jacques et Amélie PEREZ</li></ul>
<b>MARIAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>❑ 26 juin 2012 <b>Antoine PIAZZA</b> et <b>Ghislaine PERROTTE</b></li><li>❑ 25 août 2012 <b>Jean-Philippe VECCHIOLI</b> et <b>Natalia PETRUCCI</b></li><li>❑ 29 septembre 2012 <b>Frédéric VECCHIOLI</b> et <b>Aurore PETITALOT</b></li></ul>
<b>DECES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>❑ <b>24 janvier 2012</b> à BASTIA, <b>Anne Marie Olympe LARRALDE</b> née <b>AVAZERI</b> - 94 ans - Inhumée à Bastia le 26 janvier</li><li>❑ <b>04 février 2012</b> à SORGUES (Vaucluse), <b>Anne-Marie CANE</b> née <b>DRAGONI</b>, le 23 mars 1913. Inhumée à Olmeta le 08 février</li><li>❑ <b>22 août 2012</b> à BASTIA, <b>Jeanne Andrée CARABALLO</b>, née <b>VECCHIOLI</b>, le 22 novembre 1946. Inhumée à Olmeta le 24 août</li><li>❑ <b>24 août 2012</b> à NIMES, <b>Annonciade HENNER</b> née <b>PIAZZA</b>, le 28 décembre 1918. Inhumée à Nîmes le 27 août</li><li>❑ <b>05 octobre 2012</b> à OLMETA DI TUDA, <b>Jacques Paul DINELLI</b>, né le 27 février 1939, époux de <b>Jacqueline CARABALLO</b>. Inhumé à Olmeta di Tuda le 07 octobre.</li><li>❑ <b>16 novembre 2012</b> à TOULON, <b>Aimé VECCHIOLI</b>, né le 14 mai 1937 à OLMETA.</li><li>❑ <b>24 décembre 2012</b> à BASTIA, <b>Marcel BONCOMPAGNI</b>, né le 07 juin 1939. Inhumé à Olmeta le 26 décembre 2012</li></ul>

**RAPPEL** : Ce tableau est réalisé avec les éléments envoyés par les mairies ayant établi les actes ou fournis par les familles concernées.

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans ce bulletin, veuillez contacter la Mairie au **04.95.37.84.04** ou [olmeta.capocorso@wanadoo.fr](mailto:olmeta.capocorso@wanadoo.fr)

### Source INSEE

**POPULATION LEGALE** en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : **143**

### INFO LOGEMENT -

**Nombre total de logements** : 148

**Part des résidences principales** : 43,2 %

**des résidences secondaires** : 55,4 % (y compris les logements occasionnels)

**des logements vacants** : 1,4 %

**Part des ménages propriétaires de leur résidence principale** : 87,5 %

Les résultats détaillés sont consultables sur le site de l'INSEE : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

### BUDGET GENERAL M 14 :

<u>FONCTIONNEMENT</u> :	Résultats de l'exercice 2011 :	
	DEPENSE :	86 913,19 €
	RECETTE :	113 011,08 €
	+ Résultat antérieur reporté :	164 862,46 €
	TOTAL RECETTE	277 873,54 €
	<b>REPORT EN FONCTIONNEMENT :</b>	<b>+ 190 960,35 €</b>
<u>INVESTISSEMENT</u> :	Résultats de l'exercice 2011 :	
	DEPENSE :	106 356,73 €
	+ Restes à réaliser :	126 978,28 €
	+ Résultat antérieur reporté :	3 809,31 €
	TOTAL DEPENSE	237 144,32 €
	RECETTE :	101 068,37 €
	+ Restes à réaliser :	105 151,28 €
	TOTAL RECETTE	206 219,65 €
	<b>REPORT EN INVESTISSEMENT :</b>	<b>- 30 924,67 €</b>

### BUDGET M 49 – EAU ET ASSAINISSEMENT

<u>FONCTIONNEMENT</u> :	Résultats de l'exercice 2011 :	
	DEPENSE :	6 029,85 €
	RECETTE :	20 703,49 €
	+ Résultat antérieur reporté :	23 475,48 €
	TOTAL RECETTE	44 178,97 €
	<b>REPORT EN FONCTIONNEMENT :</b>	<b>+ 38 149,12 €</b>
<u>INVESTISSEMENT</u> :	Résultats de l'exercice 2011 :	
	DEPENSE :	5 297,67 €
	RECETTE :	27 950,00 €
	+ Résultat antérieur reporté :	1 668,43 €
	<b>REPORT EN INVESTISSEMENT :</b>	<b>+ 24 320,76 €</b>

**BUDGET 2012 : 682 461,03 €**

### BUDGET GENERAL M 14 : 594 324, 210 €

<u>FONCTIONNEMENT</u> :	<b>267 166,26 €</b>	
	DEPENSE :	267 166,26 €
	RECETTE :	107 130,58 €
	+ Résultat antérieur reporté :	160 035,68 €
<u>INVESTISSEMENT</u> :	<b>327 157,95 €</b>	
	DEPENSE :	169 255,00 €
	+ Restes à réaliser :	126 978,28 €
	+ Solde d'exécution antérieur reporté	30 924,67 €
	RECETTE :	222 006,67 €
	+ Restes à réaliser :	105 151,28 €

### BUDGET M 49 - EAU - ASSAINISSEMENT : 88 136,82 €

<u>FONCTIONNEMENT</u> :	<b>58 899,12 €</b>	
	DEPENSE :	58 899,12 €
	RECETTE :	20 750,00 €
	+ Résultat antérieur reporté :	38 149,12 €
<u>INVESTISSEMENT</u> :	<b>29 237,37 €</b>	
	DEPENSE :	29 237,70 €
	RECETTE :	4 916,94 €
	+ Solde d'exécution antérieur reporté :	24 320,76 €

# LISTE DES MAIRES D'OLMETA DI CAPOCORSO DEPUIS 1800

1800 / 1814	<b>DIFFENDINI</b> Benedetto
1815 / 1818	<b>AMADEI</b> Antonio Felice (Adjoint faisant fonction)
1818 / 1826	<b>FRATICELLI</b> Angelo Simone
1826 / 1831	<b>AMADEI</b> Antonio Felice
1831 / 1841	<b>POGGI</b> Anton Paolo
1841 / 1848	<b>AMADEI</b> Luiggi
1848 / 1852	<b>FRATICELLI</b> Silvestro
1852 / 1853	<b>POGGI</b> Antoine Paul
1853 / 1859	<b>POGGI</b> Jean Dominique
1859 / 1863	<b>AMADEI</b> Louis
05/06/ 1863	<b>PIETRI</b> Dominique
1863 / 1866	<b>FRATICELLI</b> Nicolas
1866 / 1870	<b>DIFFENDINI</b> François Antoine
1871 / 1875	<b>LAGOMARSINI</b> Jean
1875 / 1877	<b>DIFFENDINI</b> Antoine Felix
1878 / 1888	<b>AMADEI</b> Antoine Felix
1888 / 1892	<b>FRATICELLI</b> Paul André
05/09/ 1892	<b>PIETRI</b> Philippe Dominique
1892 / 1896	<b>GIUSEPPI</b> Thomas
1896 / 1898	<b>FRATICELLI</b> Paul André
1898 / 1899	<b>MAESTRACCI</b> Joseph
1899 / 1904	<b>FRATICELLI</b> Charles Dominique
1904 / 1908	<b>DEFENDINI</b> Antoine Felix
1908 / 1919	<b>MAESTRACCI</b> Joseph
1919 / 1925	<b>DEFENDINI</b> Pierre Ange
1925 / 1959	<b>MASINI</b> Basile
1959 / 1989	<b>MASINI</b> Paul
1989 / 1999	<b>PIAZZA</b> Jean
1999 / 2008	<b>BONCOMPAGNI</b> Jean
2008/	<b>BONCOMPAGNI</b> Mireille

## **NOMINATION A L'EGLISE**

Même si 1905 a vu la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous pouvons signaler le changement intervenu à la tête de la paroisse.



Le père **Piotr SWIDER** a été nommé curé des 40 paroisses des secteurs de Folelli, Piedicroce, La Porta, Pero Casevecchie et Casalta.

Né le 20 mars 1956 à Boreczek en Pologne, le père Piotr a été ordonné prêtre en 1983.

Il a exercé sa mission en Pologne jusqu'en 1989, puis au Congo pendant 8 ans. Depuis 1997 il officie en Corse : dans le Cortenais, à Bastia, à Venaco puis le secteur de Saint-Florent jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

L'abbé **Georges NICOLI**, né le 4 juin 1980 à Bastia, est originaire de Pietra-di-Verde. Il a été nommé curé des paroisses du secteur de Saint-Florent ainsi que des paroisses d'Oletta et Poggio d'Oletta.

Le Père Georges est également prêtre référent du SDIS de Haute-Corse, du collège et du lycée Jeanne-d'Arc et aumônier de la prison de Borgo.



## **CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES**



Par arrêté préfectoral divers tableaux et objets, (11), dont les trois exemples ci-dessus, ont été soumis à la commission nationale des objets mobiliers en vue d'une procédure de classement au titre des monuments historiques.

Une délibération du conseil municipal a entériné cette proposition.

## SOIREE THEATRE au profit de A Cumpagnia di San Teramu



Samedi 21 juillet,

### THEATRE EXPRESSIONS

a présenté

### LES PRECIEUSES RIDICULES

de Molière.

Une comédie en un acte et en prose, grand classique traitant du ridicule de la vanité.

**L'histoire** : *Magdelon et Cathos, deux jeunes provinciales arrivent à Paris en quête d'amour et de jeux d'esprit.*

*Gorgibus, père de Magdelon et oncle de Cathos, décide de les marier à deux prétendants, La Grange et Du Croisy, mais ces derniers les ridiculiseront de telles façons que ceux-ci voudront se venger de ces deux « précieuses ».....*



Dans une mise en scène moderne, un peu osée parfois, les 7 comédiens de cette troupe ont surpris agréablement les spectateurs. Ils ont démontré que le texte de Molière n'avait pas pris une ride et que cette pièce pouvait encore divertir un public de connaisseurs.

L'objectif de Molière en créant cette pièce en 1659, était de faire rire la cour de Louis XIV.

Celui du « Théâtre Expression », ce samedi de juillet, a obtenu le même résultat.

Avec Elisabeth Dominici, Caroline Giannoni, Christophe Di Caro, Simone Vivarelli, André Geronimi, Jean-Claude Gasmann, Thierry Péquignot.

Mise en scène : José Massei

Costumes : Sylvianne

Décors : Nicolas Carta

Chorégraphie : Muriel Bedini

Caroline Giannoni et Elisabeth Dominici ont reçu le prix d'interprétation féminine à Nice au printemps dernier et la troupe a représenté la région Paca-Corse dans le cadre de Festhéra, festival national de théâtre amateur qui s'est tenu à la fin du mois d'octobre à Saint-Cyr-sur-Loire.

## TRAVAUX TERMINES

### BATIMENT COMMUNAL

Après l'agrandissement de la salle des fêtes, la réfection du parking, le ravalement des façades, la rénovation des fenêtres, la réhabilitation du bâtiment communal vient de s'achever par le remplacement des portes des caves et de tous les volets en bois par des persiennes en alu.

Cette dernière opération était financée par la Région et la réserve parlementaire de Monsieur Sauveur Gandolfi-Scheit, député de Haute-Corse.



### ENFOUISSEMENT PARTIEL DU RESEAU ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE



Enfin !

Après de longues années de préparation et l'arrivée du transformateur fin mars 2011, les câbles et les poteaux ont disparu de l'entrée du village jusqu'au hameau de Piazza.

Le réseau a été renforcé et nous ne devrions plus connaître les désagréments des années précédentes : chauffage **ou** lumière !

## MONUMENT AUX MORTS

Pour ne pas oublier les horreurs de la guerre, le sacrifice et les souffrances des soldats « **Morts pour la France** » des monuments du souvenir ont été érigés dans toutes les communes et ornent aujourd'hui les places de nos villages.

Le monument aux morts d'Olmeta di Capicorsu fut inauguré le 23 septembre 1928 en présence des personnalités du canton et d'une foule nombreuse.

Après les discours et la bénédiction, un grand banquet avait été offert à toutes personnes présentes.

14 noms sont gravés sur cet édifice :

### *Première guerre mondiale : 1914 -1918 :*

- **VECCHIOLI** Mathieu mort des suites de ses blessures le 06 mars 1916
- **CANOSI** Antoine Joseph tombé dans la Somme le 25 juillet 1916
- **TRANI** Sylvestre tombé près de Verdun le 15 mars 1917
- **CANOSI** François disparu dans le naufrage de la Pomone le 24 novembre 1917
- **DRAGONI** Philippe Antoine disparu dans le naufrage de l'Australia le 20 juillet 1918
- **FRATICELLI** François Antoine disparu lors du torpillage du Balkan le 16 août 1918
- **MARTINI** Simon disparu lors du torpillage du Balkan le 16 août 1918
- **TOMASINI** Alexandre mort des suites de maladie le 07 octobre 1918
- **MASSANDARI** Pierre André mort des suites de maladie le 05 décembre 1918
- **BERTUCCI** Marius Thomas mort des suites de maladie le 27 juillet 1919

### *Deuxième guerre mondiale : 1939 - 1945 :*

- **MASINI** Antoine Joseph disparu dans le naufrage du Lamoricière le 09 janvier 1942
- **PIAZZA** Dominique lors du torpillage du Mont Viso le 03 novembre 1943

### *Guerre d'Indochine : 1946 - 1954 :*

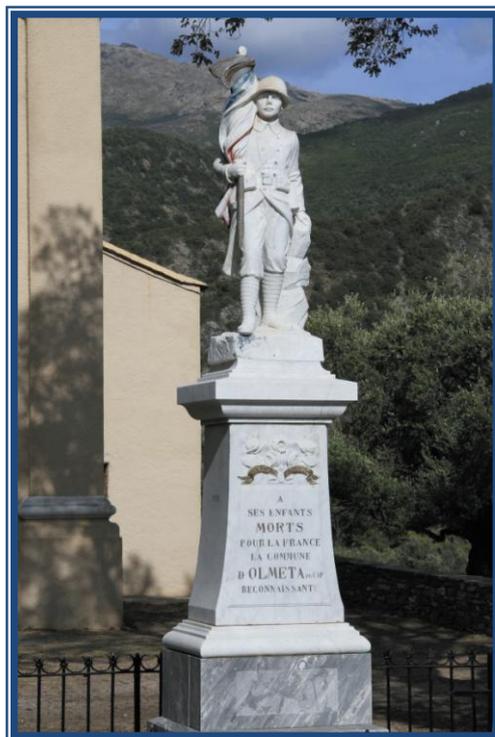
- **PIAZZA** André à Dong-Phu – sud du Tonkin – le 16 novembre 1952

### *Guerre d'Algérie : 1954 - 1962 :*

- **MASINI** Jean-André dans le Djebel Zakri le 29 août 1956

Les éléments de ce texte ont été relevés dans le livre de Paul Félix VECCHIOLI : La Communauté d'Olmeta di Capicorsu

-----00000-----



Afin de rénover ce monument la Société Hydroteam, spécialisée dans le nettoyage et l'entretien des édifices, a été contactée.

Financés à 80 % par le Conseil Général de Haute-Corse, les travaux interviendront au printemps.

## PROJETS TRAVAUX

### PONT DE CELLE

L'expertise d'un bureau d'étude ayant conclu au danger imminent d'effondrement de la voûte de l'arche droite, l'opération projetée consiste à restaurer et sécuriser ce pont.

A l'occasion de prospections minières sur l'amiante, la société Pont à Mousson avait réalisé sur cet ouvrage différents aménagements sommaires, afin de permettre le passage de véhicules.



Ces installations seront supprimées ou largement modifiées afin de rendre à ce pont génois son aspect originel.

*Les caractéristiques de ce projet sont les suivantes :*

- *Suppression de toutes les parties métalliques : tubulures pour garde-corps et IPN.*
- *Suppression du pilier en pierres maçonnées et de la dalle en béton armé existants*
- *Reconstruction de la voûte en pierres de l'arche droite après démontage.*
- *Réalisation de riccate sur la voûte reconstruite et sur l'ensemble de l'ouvrage.*
- *Confortement des maçonneries déliées.*
- *Réalisation de murets de sécurité en pierres maçonnées comme à l'origine.*



Une déclaration de travaux est nécessaire avant toute demande de subvention. Une première demande, en mai 2012, a été refusée pour non respect des contraintes dues à l'architecture du pont.

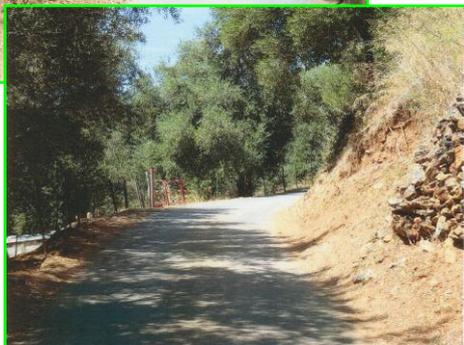
Une deuxième demande a été déposée en septembre, et acceptée fin octobre, en conformité avec les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le choix est limité : **sans autorisation de travaux : pas de subvention !**

Cette opération est financée à 80 % par la Région au titre du patrimoine non protégé.

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION ET D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre les trois syndicats d'électrification de Haute-Corse ont fusionné pour former un syndicat unique, le **SIIEP**. L'objectif de cette fusion est de rationaliser les compétences et les modalités d'intervention au profit des communes, mais surtout de bénéficier d'aides publiques nationales et européennes plus importantes afin de rénover les réseaux électriques.



## **AMELIORATION DE LA VISIBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTE DU POGGIO**

L'opération projetée consiste à réaliser, sur une section de 60 m de la route du Poggio un aménagement de sécurité pour améliorer les conditions d'exploitation et plus particulièrement, le croisement des véhicules.

*En bref :*

Murs en pierres pour conforter le talus, caniveaux en béton, réservation eau potable et assainissement, extension de l'éclairage public.

Cette opération est financée à 90% :  
50 % par l'Etat et 40 % par le Conseil Général de Haute-Corse.

### **PLU du Cap Corse**

**La commission d'enquête donne un avis favorable assorti de préconisations.**

L'enquête publique sur les dispositions du PLU intercommunal du Cap Corse (14 communes) s'est terminée le 22 mai dernier.

Chacun a pu adresser ses observations écrites aux commissaires enquêteurs lors des permanences dans les différentes mairies ou à Luri au siège du SIVU (syndicat à vocation unique).

Le 12 juillet dernier, les trois commissaires ont remis le rapport complet ainsi que leurs conclusions motivées après sept semaines d'enquête publique. Ils donnent un avis favorable au PLU « *sous réserve de procéder aux modifications demandées au rapport d'enquête* » et précisent que « *le projet de PLUI proposé, quoique très imparfait, est beaucoup plus en adéquation avec la législation en vigueur et avec l'important besoin de protection du territoire que ne l'est le POSI actuellement applicable* »..

L'avocat du Syndicat a effectué une analyse du document des commissaires enquêteurs afin de dégager, commune par commune, les modifications qu'il conviendrait d'apporter pour que le PLU soit adopté sans risque d'être annulé de façon partielle ou totale.

**Les maires du Cap ont approuvé le PLUI le 19 décembre 2012, lors de l'assemblée générale du SIVU à Luri.**

Pour en savoir plus sur les conclusions motivées des commissaires enquêteurs, vous pouvez consulter le site de la Communauté des Communes :  
<http://www.destination-cap-corse.com>

## **INFOS**

### **RAMASSAGE O.M.**

Le camion de ramassage des ordures ménagères rencontre encore des problèmes à cause des véhicules mal garés.

**Il faut que chacun essaie de faire son possible pour ne pas gêner la circulation car à terme ce sera le rassemblement de tous les conteneurs à l'entrée du village.**

C'est une situation qui n'est ni souhaitée ni souhaitable et nous comptons donc sur le sens civique de tous afin que le chauffeur du camion puisse effectuer sa tournée dans de bonnes conditions.

### **INFORMATIONS PRATIQUES URGENCES**

#### **Permanence des soins en Haute-Corse**

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié, appelez **d'abord votre médecin.**

En l'absence de votre médecin traitant, téléphonez à la **REP 2B**

**04 95 30 15 03**

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit

Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

**Si une vie est en danger : Appelez le 15 SAMU 2B**

**Accord - Département de la Haute - Corse /  
Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)**

**0800 004 020**

C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier.

Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.

### **PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES**

#### **2014**

ELECTIONS MUNICIPALES  
ELECTIONS EUROPEENNES  
ELECTIONS SENATORIALES

#### **2015**

ELECTIONS CANTONALES  
ET REGIONALES

